MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

QUARTIER SAINTE-MARIE

QUARTIER DU CANAL

LE GAZOUILLEUR

Bulletin d'information municipale • volume 05, numéro 05 • octobre 2019

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
450 371-0523
www.saint-louis-de-gonzague.com

2 Mot du maire
3 Affaires municipales
4-5 Loisirs et activités
6 Organismes et communauté
7 Environnement
8 Sécurité civile / Réglementation

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DISTRICT 1

François Leduc

DISTRICT 2

Jean-François Poirier

DISTRICT 3

Julie Baillargeon

DISTRICT 4

Christian Brault

DISTRICT 5

Mélanie Genesse

DISTRICT 6

Paul Lavallière

Conception et impression:
Les Publications Municipales – 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Je suis extrêmement fier des récents développements survenus à la Municipalité. En collaboration avec le promoteur Mathieu Loiselle de Développement SLG, la Municipalité a inauguré, le 12 septembre dernier, le développement des deux nouveaux projets domiciliaires. Le *Quartier du Canal*, qui sera réalisé en quatre phases, offrira un total de 453 lots, tandis que le *Quartier Sainte-Marie* comptera 26 lots d'habitation.

Ces nouveaux développements sont le fruit d'efforts concertés depuis plusieurs années. Bordés par le Parc régional de Beauharnois-Salaberry, ces projets garderont l'identité forte de Saint-Louis-de-Gonzague, qui offre un milieu de vie inspirant axé sur la nature et les besoins des familles et des aînés. Les travaux de la première phase de développement débuteront cet automne.

L'annonce de l'agrandissement de l'école Omer-Séguin, l'implantation d'un centre de la petite enfance (CPE) et les nouveaux projets domiciliaires auront comme effet d'attirer de nouvelles familles, de nouveaux commerces et d'augmenter l'offre de services de proximité : des retombées très positives pour l'ensemble de notre population.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la concrétisation de longue haleine de ces importants projets de développement qui contribueront favorablement à l'essor de notre communauté.

Yves Daoust
Maire

QUARTIER DU CANAL

VENDU
RÉSERVÉ
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON BIFAMILIALE
PHASE FUTURE

QUARTIER SAINTE-MARIE

VENDU
RÉSERVÉ
MAISON UNIFAMILIALE
MULTI LOGEMENTS
PHASE FUTURE

RÉCENTS PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

LAMPADAIRES RUE PRINCIPALE

Au total cinq (5) lampadaires décoratifs seront installés d'ici la fin du mois d'octobre sur la rue Principale. Ce nouvel éclairage est financé par l'octroi d'une aide financière issue du Fonds de développement des territoires ruraux de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

ÉGLISE

Dans l'objectif de réaménager l'église en salle communautaire tout en conservant son cachet patrimonial, d'autres travaux ont été réalisés dont l'aménagement d'un vestiaire et d'une salle de rangement.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS ET ALIMENTAIRES

L'implantation de cette collecte s'est effectuée au cours des dernières semaines et la première collecte sur l'ensemble du territoire a eu lieu le 4 octobre dernier. Sous la gestion de la MRC de Beauharnois-Salaberry, nous vous invitons à les contacter pour toutes questions en lien avec ce service (450 225-5055).

INFRASTRUCTURES QUARTIER DU CANAL ET QUARTIER SAINTE-MARIE

Les travaux de réalisation des infrastructures de rue pour les projets de développement résidentiel Quartier du Canal et Quartier Sainte-Marie ont débuté. L'échéancier prévoit que ces travaux seront complétés d'ici la fin du mois de décembre. Les constructions débuteront dès que la température le permettra en 2020.

BACS MULTIMATIÈRES

Bénéficiant d'une subvention de la Table de la récupération hors-foyer, la Municipalité s'est munie de bacs multimatières (matières résiduelles et recyclables) qui seront installés sur la rue Principale et dans les espaces verts.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de pavage prévus au budget 2019 ont été complétés (rang Rivière Nord, rues Des Domaines, Domaine-du-Huard, Vinet, Alexis, Grand-Héron et Sainte-Marie). Des travaux de réparation de fissures et de lignage de rue et de stationnement ont également été réalisés.

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET CULTURELLES

L'aide financière représente un remboursement de 30 % des frais d'inscription jusqu'à un maximum de 100 $ par enfant par année financière.

Pour faire une demande, il est obligatoire de transmettre à la Municipalité le formulaire dûment complété ainsi que les pièces justificatives exigées, par la poste ou par courriel à l'adresse info@saint-louis-de-gonzague.com. Le formulaire et la politique sont disponibles à l'hôtel de ville ou en version électronique sur le site Internet de la Municipalité, dans la section *Services aux citoyens – Sports* et loisirs. Les demandes doivent être déposées au plus tard le 13 décembre 2019.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Une clinique de vaccination antigrippale **sans rendez-vous** aura lieu les lundis 4 et 18 novembre de 9 h à 15 h ainsi que le mercredi 6 novembre de 13 h à 19 h. Ce service est offert par la COOP santé familiale dans le local situé au 3e étage du centre municipal. Le vaccin est gratuit pour les personnes ciblées par le gouvernement du Québec.

Pour information :
514 773-7854

CALENDRIER

19 octobre
Fête d'automne
Terrains hôtel de ville et église – 11 h à 14 h 30

25 octobre
Spectacle d'Halloween
Bibliothèque municipale – 19 h à 19 h 45

31 octobre
Halloween

14 novembre
Conférence-voyage : Rome et le Vatican
Salle Éveline-Meloche – 19 h à 20 h 30

28 novembre
Séance du Conseil
3e étage du centre municipal – 19 h 30

29 novembre
Spectacle / Théâtre de Noël
Salle Éveline-Meloche – 19 h à 19 h 45

30 novembre/1er décembre
Marché de Noël
Salle Éveline-Meloche et église – 10 h à 16 h

30 novembre
Visite du Père Noël
Église – 11 h à 15 h

2 décembre
Collecte de sang du Maire
Salle Éveline-Meloche – 13 h 30 à 19 h 30

6 décembre
Bingo Dinde
Salle Éveline-Meloche – 19 h

8 décembre
Guignolée

HALLOWEEN

Le 31 octobre prochain, venez rencontrer les pompiers de Saint-Louis-de-Gonzague sur le terrain avant du centre municipal.

Bonbons et surprises pour tous les enfants ! Soyez prudents et Joyeuse Halloween !

SPECTACLE D'HALLOWEEN POUR ENFANTS

Assistez au spectacle de *Mlle Égaré, enchantée* de « Les Évadés de la Lune »!

Mlle Égaré, une princesse amnésique, a pour mission de sauver l'Halloween : des objets importants ont été dérobés aux personnages célèbres de cette fête et doivent être retournés à leur propriétaire sinon l'Halloween disparaîtra pour toujours; et les bonbons aussi ! Mais comment fera-t-elle pour retourner les objets aux bonnes personnes sans sa mémoire ? Un spectacle interactif pour les garçons et les filles avec comptines et jeux d'association. À ne pas manquer !

Le spectacle s'adresse aux enfants de 2 à 8 ans.

Le vendredi 25 octobre 2019 de 19 h à 19 h 45 à la bibliothèque municipale. 35 places disponibles – Réservation obligatoire : à la bibliothèque, au 450 371-0523 poste 224 ou à l'adresse ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com.

Exposition

Du 19 octobre 2019 au 22 janvier 2020, la bibliothèque exposera les œuvres de l'artiste gonzaguoise Isabelle Doré. Bienvenue à tous !

Appel de dossiers / Expositions

Nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux artistes désirant exposer à la « Petite galerie » de la bibliothèque. Les artistes désirant soumettre leur candidature doivent envoyer un dossier de présentation ainsi que des photos de leurs œuvres à l'adresse suivante : ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com.

CONFÉRENCE-VOYAGE : ROME ET LE VATICAN

Animée par la conférencière et voyageuse Anne Bouthillier, découvrez son récit de voyage qui vous fera découvrir Rome et le Vatican. Au menu : Fontaine de Trevi et Quirinale, Colline du Capitole et Gesu, Forum romain, palatin et Colisée, Panthéon et Castel S. Angelo, Vatican et Scavi (nécropole sous la Basilique).

Le jeudi 14 novembre de 19 h à 20 h 30 à la salle Éveline-Meloche. 50 places disponibles – Réservation obligatoire : à la bibliothèque, au 450 371-0523 poste 224 ou à l'adresse ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com.

COLLECTE DE SANG DU MAIRE

La population est invitée à participer en grand nombre à la Collecte de sang annuelle du Maire de Saint-Louis-de-Gonzague, M. Yves Daoust, qui se tiendra le lundi 2 décembre, de 13 h 30 à 19 h 30, à la salle Éveline-Meloche. Nous sommes particulièrement heureux cette année de souligner la présidence d'honneur de Vincent Gariépy, jeune gonzaguois survivant du cancer. Notre objectif cette année est d'accueillir 65 donneurs. Merci de votre générosité.

Le Bingo dinde annuel organisé par les pompiers de Saint-Louis-de-Gonzague aura lieu à la salle Éveline-Meloche le vendredi 6 décembre à 19 h. Des cartes seront en vente sur place. Nous vous attendons en grand nombre !

SPECTACLE / THÉÂTRE DE NOËL POUR ENFANTS

Assistez au spectacle de théâtre interactif *Un lutin coquin chez le Père Noël* de « Les Animations Clin d'œil ».

Le Pôle Nord fond. Le Père Noël part aider une famille de pingouins. En son absence, le lutin Lokas veille aux derniers préparatifs avant Noël. Il n'aura cependant pas la tâche facile. Son frère jumeau, le lutin Fripon, a choisi le même moment pour jouer des tours dans la maison du Père Noël afin de devenir le lutin le plus coquin du monde. Est-ce que tout sera prêt à temps ?

Le spectacle s'adresse aux jeunes de 2 à 9 ans.
Le vendredi 29 novembre 2019, de 19 h à 19 h 45
Salle Éveline-Meloche du centre municipal
Gratuit ! Aucune inscription nécessaire.

Les 30 novembre et 1er décembre prochains aura lieu la 8e édition du Marché de Noël de Saint-Louis-de-Gonzague. À la salle Éveline-Meloche du centre municipal et à l'église, vous pourrez rencontrer près de 40 artisans, créateurs et producteurs de la région. Le Marché est ouvert le samedi et le dimanche de 10 h à 16 h. Bienvenue à tous !

VISITE DU PÈRE NOËL

Rencontrez le Père Noël ainsi que la fée des étoiles à l'église lors du Marché de Noël le samedi 30 novembre entre 11 h et 15 h ! Le Père Noël prendra le temps de rencontrer chaque famille et remettra à chaque enfant un petit cadeau de Noël. Aucune inscription nécessaire.

Des frais de 7 $ seront demandés pour les non-résidents de Saint-Louis-de-Gonzague. Preuve de résidence exigée.

CERCLE DE FERMIÈRES

À l'occasion de l'événement dîner BBQ soulignant les 25 ans de l'organisme *Pacte de rue* de Salaberry-de-Valleyfield tenu le 19 septembre dernier, le Cercle de fermières de Saint-Louis-de-Gonzague a offert quelques-unes de ses œuvres à l'organisme, soit deux couvertures et de belles tuques en laine. Nous sommes fières de nous impliquer et d'aider notre communauté !

PAROISSE SAINT-VIATEUR COMMUNAUTÉ SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

140, rue Principale, C.P. 357
450 373-2110
Courriel : egliseslg@saint-louis-de-gonzague.com

DÉPART DE L'ABBÉ BONIFACE

Un énorme merci à l'Abbé Boniface pour son travail auprès de notre communauté et notre paroisse. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle paroisse St-Clément de Beauharnois.

POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

Nous vous rappelons qu'il est toujours temps de nous faire parvenir vos dons pour la **C**ontribution **G**lobale **A**nnuelle, messes ou lampes du sanctuaire.

GUIGNOLÉE

Le dimanche 8 décembre, avec l'aide des pompiers, des membres de la FADOQ et de bénévoles, il y aura une guignolée afin de recueillir vos dons et denrées non périssables qui seront ensuite distribués à des familles démunies de la paroisse. Dès le 17 novembre, deux boîtes seront mises à votre disposition pour y déposer vos dons et denrées. La première sera installée à l'arrière des bancs dans l'église et la seconde près de la porte avant, au 2e étage du centre municipal. Pour ceux et celles qui désirent un panier, veuillez nous contacter au 450 373-2110 avant le mercredi 4 décembre.

CIMETIÈRE

À l'automne, c'est le moment de régler l'entretien annuel des lots au cimetière. Il est important de payer votre entretien de terrain annuellement ou aux cinq ans. Communiquez avec la secrétaire, Diane Gagné, pour connaître votre solde dû, s'il y a lieu.

HORAIRE DU BUREAU

Mardi 13 h à 15 h
Mercredi 9 h à 12 h et 13 h à 15 h

FADOQ ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Club FADOQ Saint-Louis-de-Gonzague Rive-Sud-Suroît

À vous tous chers membres de la FADOQ, merci d'être venus en si grand nombre lors de notre porte ouverte du 24 septembre. Nous avons eu par la même occasion la chance d'accueillir de nouveaux membres. Bienvenue à tous.

Si vous avez manqué le rendez-vous, il est possible de vous inscrire tout au long de l'année en communiquant avec un membre du comité. La seule exigence : avoir 50 ans et plus.

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 18 octobre, notre souper d'automne. Après le souper nous aurons le plaisir de recevoir M. Michel Nadeau, conférencier, qui nous parlera de l'importance de bien entendre « Entendez-vous bien ? ».

Veuillez prendre note également que le souper des fêtes aura lieu le jeudi 12 décembre.

Nous vous souhaitons une très belle année 2019-2020 et au plaisir de se voir bientôt.

Comité :
Louise Leduc Poirier 450 371-3186
Julie L Montcalm 450 377-1174
Carmen Touchette 450 373-1250
Judith Mallette 450 371-1422
Mireille Proulx 450 371-6680
Hélène Latour 450 371-8584
Thérèse Samson 450 371-9607

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Les clichés pris au kiosque de photos à la Fête familiale par la Société d'histoire sont disponibles sur la page Facebook Fête familiale Saint-Louis-de-Gonzague.

Les *Journées de la culture* ont connu un franc succès; une cinquantaine de personnes ont assisté au lancement du livre de Marcel Myre et de la brochure de Ludger Mageau. Merci pour votre participation ! Les livres sont disponibles au local, Histoire de Saint-Louis-de-Gonzague. Pour réserver votre livre contactez-moi au 450 373-4946 ou via Facebook.

Rolland Lemieux, président

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

La collecte des feuilles mortes se fera à l'aide du bac brun. Les résidus de jardin, les feuilles mortes et les petites branches peuvent être déposés directement dans le bac brun. Notez que les branches de plus de 1 cm de diamètre doivent être apportées directement au dépôt conçu à cet effet, en obtenant au préalable la clé permettant l'accès au site auprès de la Municipalité.

Les surplus peuvent être mis à côté de votre bac brun le jour de la collecte dans un des contenants autorisés suivants :

- Sacs de papier (sans attache, bande autocollante ou élastique)
- Poubelles fermées et étanches (maximum 100 litres) identifiées d'un « V »
- Bacs roulants identifiés d'un « V »

Pour assurer un compost de qualité, les sacs de plastique placés à côté du bac brun ne seront pas ramassés.

Information : 450 225-5055 ou jlefais.com

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES)

Débutant en octobre 2019, les collectes des ordures se feront dorénavant aux deux semaines en tout temps. La prochaine collecte se fera le jeudi 17 octobre. **Consultez votre calendrier des collectes, qui est accessible sur notre site Internet, section *Service aux citoyens.***

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (RÉSIDUS VERTS ET ALIMENTAIRES)

La première collecte a eu lieu le vendredi 4 octobre dernier et s'effectuera à toutes les semaines jusqu'en décembre. Pour toute question en lien avec ce service, que ça concerne le bac brun, les collectes, les matières acceptées et refusées ou encore pour connaître des trucs et astuces, consultez le site Internet jlefais.com ou contactez la MRC de Beauharnois-Salaberry au 450 225-5055.

GAZON

Tenant compte de l'entrée en vigueur de la collecte des matières organiques sur le territoire, la Municipalité n'acceptera plus le dépôt de gazon sur le site de compost près du garage municipal. Une signalisation sera prochainement installée afin d'interdire tout dépôt sur ce site.

BRANCHES

Les branches peuvent toujours être déposées au site conçu à cet effet (rang Rivière Nord). Vous devez au préalable vous procurer la clé permettant l'accès au site à la réception de l'hôtel de ville. **Prenez note que vous pouvez maintenant déposer les petites branches dans votre bac brun.**

CHANGEMENT DE PILES DES DÉTECTEURS DE FUMÉE

Profitez du changement d'heure dans la nuit du 2 au 3 novembre pour vérifier vos avertisseurs de fumée et pour remplacer la pile, au besoin. Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Vérifiez leur capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près des avertisseurs.

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE (SAM)

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous au Système automatisé de messagerie (SAM). Vous serez ainsi rapidement informé en situation d'urgence ou lorsqu'un événement pourrait nuire à vos activités quotidiennes. Pour avoir accès au portail SAM, cliquez sur l'onglet conçu à cet effet sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité au www.saint-louis-de-gonzague.com.

ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Du 15 octobre au 15 avril prochain il est permis d'ériger un abri temporaire pour les véhicules automobiles aux conditions édictées dans la réglementation en vigueur. Pour en connaître les détails, consultez le site Internet dans la section *Service aux citoyens/Règlements municipaux* ou contactez le responsable de l'urbanisme.

STATIONNEMENT DE NUIT

À compter du 1er décembre 2019 et jusqu'au 1er avril 2020, il sera interdit de stationner dans les rues entre minuit et six heures sur le territoire de la municipalité.